

## Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 12 mars 2018

### Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

#### Représentants des personnels (9)

- **présent-e-s :** *Christophe FURGET, Cécile GROS, Stéphanie MOYROUD, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Evelyne ZORZETTIG*
- **absent-e-s :** *Cécile ARGENTIER, Odile BREVARD, Anne MILET, Nathalie WAKSMANN*

#### Représentants des étudiants (8)

- **présent-e-s :** *Grégoire COUTURIER, Mazzarine DOTOU, Arthur SERBAT*
- **absent-e-s :** *Pierre-Vincent BARBON, Calvin BERTHOLET, Tristan SUE, Fatma ZORGATI, Meriam ZORGATI*

#### Membres de droit (17)

- **présent-e-s :** *Denis BOUHINEAU, Florence COURTOIS, Chantal FAYOLLE, Fiona HEMMING, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Anne LÉTREGUILLY, Yves MARKOWICZ*
- **excusé-e-s :** *Marie-Cécile DARRACQ*
- **absent-e-s :** *Julia DE SIGOYER ou Jérôme NOMADE, Françoise DELPECH, Jean FASEL, Jean-Manuel GROUSSON, Nicolas LESCA, Jean-Luc REBOUD, Jean-François REDON*

#### Membres extérieurs (2)

- **absent-e-s :** *Nathalie BIENVENU, Marie-Nicole ROTURIER*

#### Invités Permanents (14)

- **présent-e-s :** *Emmanuel GODDE, Armelle PHILIP, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA*
- **excusé-e-s :** *Frédérique NEAU*
- **absent-e-s :** *Joëlle AUBERT, Annick DI FRENZA, Bruno JUPILE, Sophie LEEUWENBERG, Philippe MOREIRA, Anne-Marie STRANO-THIBOUD, Maud VALLENARI, Caroline WEST*

## ORDRE DU JOUR

- 1. Modification du Règlement intérieur**
- 2. Préparation de la rentrée 2018**
- 3. Examens du 1<sup>er</sup> semestre**
- 4. Questions diverses**

### 1. Modification du Règlement intérieur

Suite à une remarque d'une organisation étudiante qui tractait dans les locaux du DLST sans en avoir demandé l'autorisation, et qui a estimé que le terme « manifestation » utilisé à l'Article 25-4 du Règlement intérieur n'était pas suffisamment explicite, il est proposé de remanier cet article dont la rédaction initiale est :

*Toute manifestation dans les lieux de passage (halls, couloirs) est strictement interdite, sauf autorisation exceptionnelle du directeur du DLST.*

Après débat, il est proposé de rédiger cet article comme suit :

*Pour des raisons de sécurité - le DLST est classé ERP de 1ère catégorie -, toute manifestation ou activité se déroulant dans les lieux de passage (halls, couloirs) est strictement interdite, sauf autorisation exceptionnelle du directeur du DLST.*

La modification de l'Article 25-4 est adoptée à l'unanimité.

### 2. Préparation de la rentrée 2018

Les résultats du baccalauréat devraient être publiés le vendredi 6 juillet.

Les inscriptions se dérouleront :

- du 9 au 12 juillet (IA web uniquement)
- du 28 au 30 août matin (IA web uniquement)
- du 30 août après-midi au 3 septembre matin (IA sur place)

D'ici là, la période allant de mars à juin va être l'occasion de travailler sur les recrutements :

- candidatures examinées par les commissions d'admission en LST
  - PEF (Portail des Etudes en France) : ouverture de l'application le 22 janvier, 1<sup>ère</sup> commission réunie le 27 mars
  - eCandidat : 2 campagnes d'admission, du 15 mars au 25 avril et du 9 mai au 22 juin, commissions (communes avec PEF et DAP) les 10 avril, 3 mai, 29 mai et 24 juin
  - DAP (Demande d'Admission Préalable)
- candidatures passant par Parcoursup

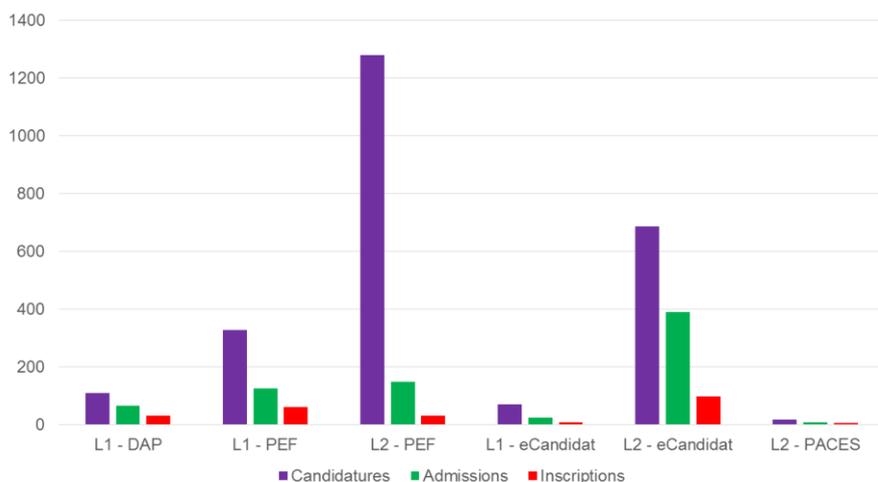
#### *Bilan de la campagne d'admission 2017*

L'an passé, la commission d'admission en LST a examiné, pour les seuls L1 et L2 du DLST, 2495 candidatures (758 via eCandidat, 1609 via PEF, 110 DAP et 18 PACES ayant entre 8 et 10 de

moyenne) pour 768 acceptations (respectivement, 416, 276, 66 et 10). Un travail énorme qui s'est concrétisé par seulement 239 inscriptions (respectivement, 108, 92, 32 et 7).

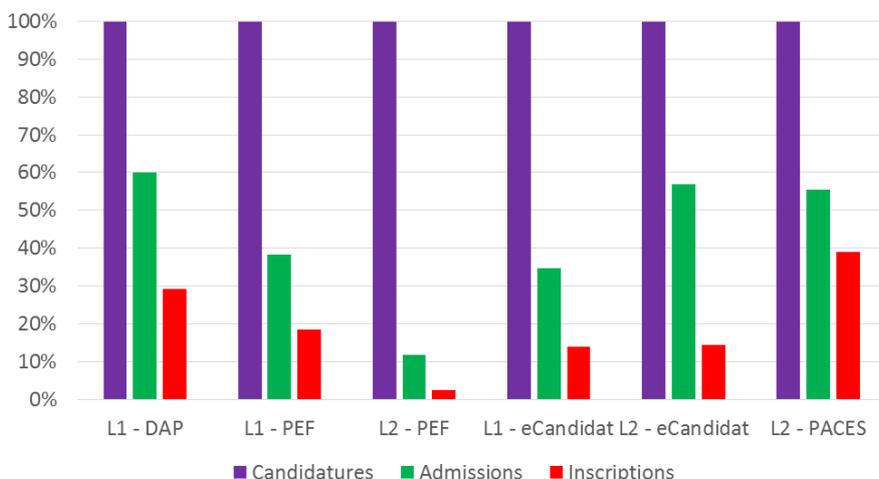
Les enseignants qui participent à ce travail sont moyennement satisfaits du fonctionnement de cette commission. Olivier Jacquin regrette l'époque du Bureau de Validation des Acquis, commun à toute l'UJF, qui permettait une meilleure mutualisation des connaissances quant au niveau des étudiants en fonction de leur origine. Il y a un risque important de perte des informations accumulées au cours du temps au sein du BVA, en particulier en ce qui concerne les différences de niveau entre candidats selon le pays d'origine.

Le manque de moyens est également questionné. Deux remarques : il faudrait filtrer les dossiers en amont, afin de n'examiner que les dossiers qui nécessitent un passage en commission (pas ceux irrecevables ou admis d'office) ; si l'afflux de candidats est trop important, peut-être faudra-t-il envisager de ne pas ouvrir certaines formations sur PEF ?



*Commission d'admission :  
bilan par niveau et mode  
de candidature  
(données brutes) :*

- nombre total de candidats
- candidats admis
- admis inscrits à la rentrée 2017



*Commission d'admission :  
bilan par niveau et mode  
de candidature  
(pourcentages du nombre  
total de candidats) :*

- nombre total de candidats
- candidats admis
- admis inscrits à la rentrée 2017

### *Parcoursup : point d'étape*

A partir du 14 mars, il ne se sera plus possible de saisir des vœux. Par ailleurs, les vœux émis devront être confirmés d'ici le 30 mars (sinon, ils sont supprimés). A partir du 4 avril, les universités pourront alors accéder aux dossiers, qui incluront les avis des conseils de classe (fiches Avenir).

Nous n'avons pas encore d'informations sur les modalités de traitement des candidatures (en particulier grâce au futur module d'aide à la décision, annoncé pour la fin mars). Les classements devront être rentrés dans la plateforme au plus tard le 18 mai, le lancement de la phase d'admission en continu étant fixé au 22 mai. D'ici là, du 2 au 18 mai, pour chaque parcours, SAIO et établissements auront saisi les quotas – quota maximum d'admis hors académie, quota minimum de boursiers du secondaire – et le nombre de candidats à appeler (données d'appel).

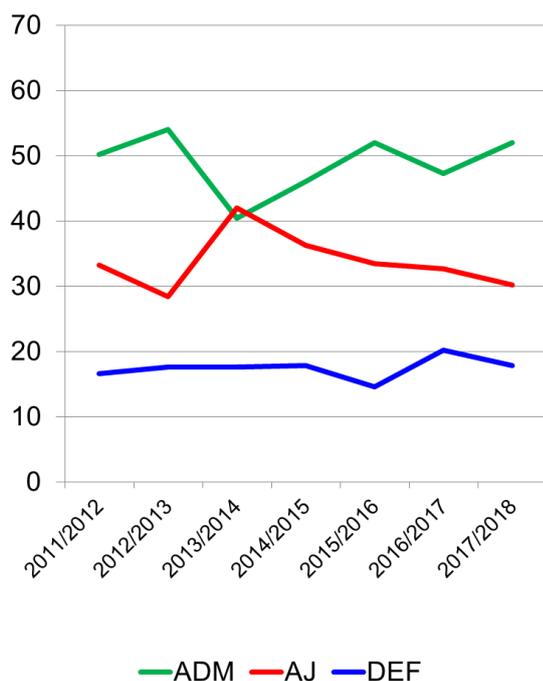
A un jour de la date de fin de saisie des vœux, on constate une baisse des vœux pour les parcours non sélectifs grenoblois (- 25 %) et valentinois (- 58 %), et une hausse pour les parcours sélectifs (+ 42 %).

Par ailleurs, une réflexion sur les dispositifs « Oui si » a été engagée, tant au sein du DLST – responsables de parcours de L1 et de mentions + équipe de direction – qu'au niveau de l'UGA. Quatre types de dispositifs sont envisageables : année propédeutique (L0), pour les bacheliers autres que S (sauf excellent niveau en sciences) ; école d'été (révisions), tutorat/soutien obligatoire et/ou étalement de la L1 (sur 2 ans) ou de L1+L2 (sur 3 ans), pour les bacheliers S ayant un faible niveau dans les matières scientifiques. Le travail va continuer dans les prochaines semaines pour mieux définir les dispositifs et les conditions d'orientation vers tel ou tel « Oui si ».

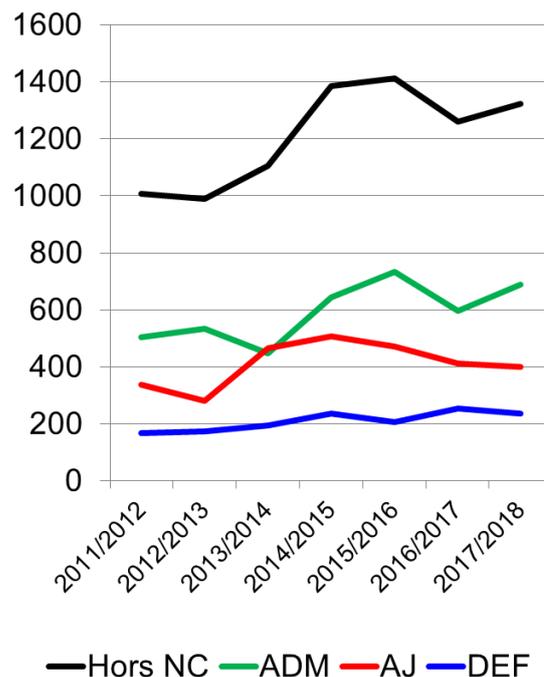
### 3. Examens du 1<sup>er</sup> semestre

#### L1

En baisse l'an passé, les résultats sont remontés au niveau de 2016 : 52 % d'admis (soit 63,2 % des présents), 30 % d'ajournés et 18 % de défaillants. Alors que nombre et pourcentage de défaillants avaient fortement augmenté l'an passé, on constate cette année une baisse pour les deux paramètres (baisse confirmée par l'analyse des absences aux partiels, au plus bas cette année, et passées en quelques années de 15 à moins de 10 %).

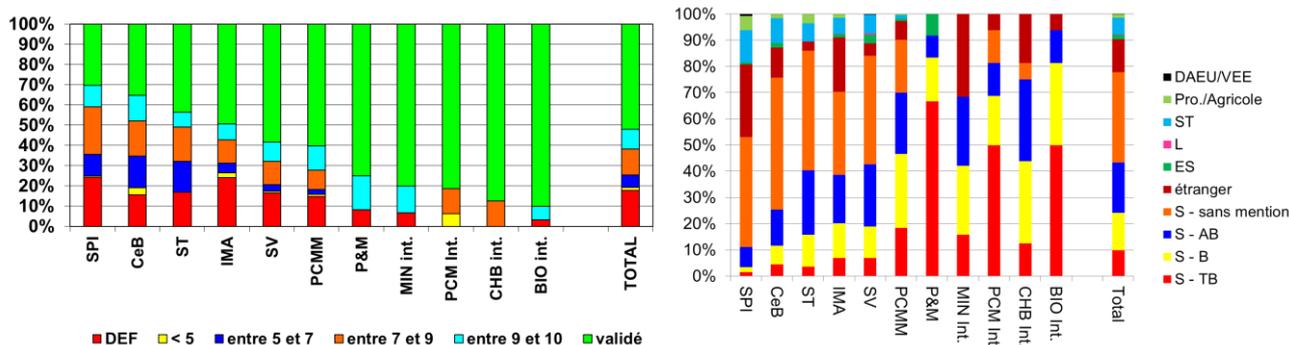


S1 : résultats globaux en pourcentages



S1 : résultats globaux en données brutes

L'analyse par parcours montre des taux de réussite allant de 30 à 60 % d'admis pour les parcours non sélectifs, et de 75 à 90 % pour les parcours sélectifs. Sans surprise, les parcours pour lesquels le taux d'échec est le plus important sont ceux qui accueillent le moins de bacheliers S avec mention.



Analyse des résultats au S1 par parcours

Composition des parcours (types de bac)

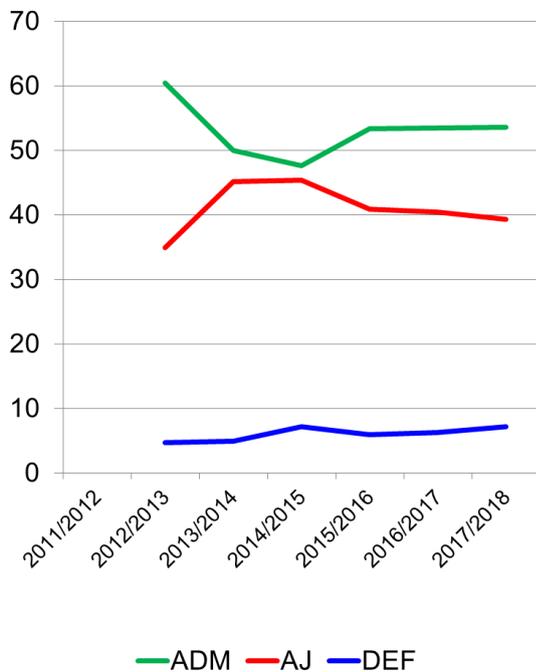
Les années précédentes, le taux de réussite à la L1 était proche du total des admis au S1 et des étudiants ayant une note au semestre située entre 9 et 10. On peut donc espérer cette année une réussite globale supérieure à 60 % des inscrits (comme l'an passé).

Si on compare les résultats des parcours grenoblois et valentinois équivalents, on constate, pour le DSDA, de meilleurs résultats en CHB qu'en CeB (un parcours qui a nettement fléchi cette année, en lien avec un faible taux de bacheliers avec mention) mais moins bons en PCMM, ce qui s'explique – au moins pour partie – par l'absence de PEIP, et particulièrement faibles en IMA, sachant que ce parcours accueille cette année 25 % de bacheliers autres que S, et aucun bachelier S avec une mention supérieur à AB.

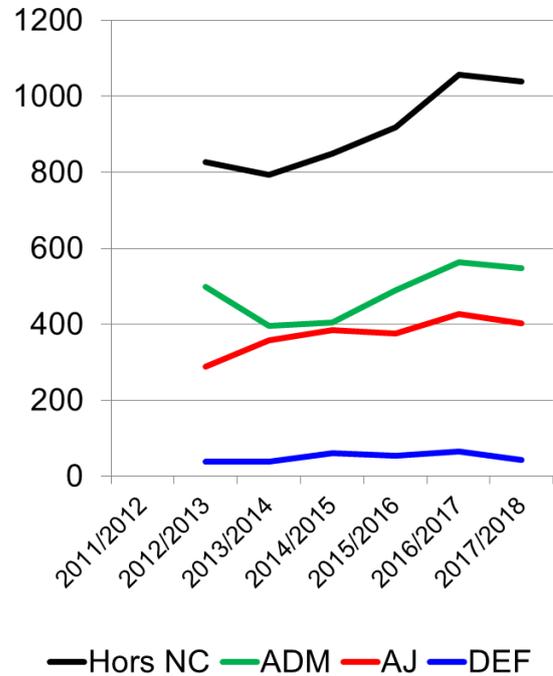
	CeB (Grenoble)	CHB (Valence)	PCMM (Grenoble)	PCMM Valence	IMA (Grenoble)	IMA Valence
Admis	35,3	44,6	60,3	43,1	49,4	24,6
Ajournés	49,1	43,2	24,9	37,3	26,5	42,5
Défaillants	15,6	12,1	14,8	19,6	24,2	32,9

## L2

Les résultats exprimés en pourcentage sont globalement stables par rapport à l'an passé : 53,5 % d'admis (57 % des présents), 39 % d'ajournés et 7 % de défaillants.



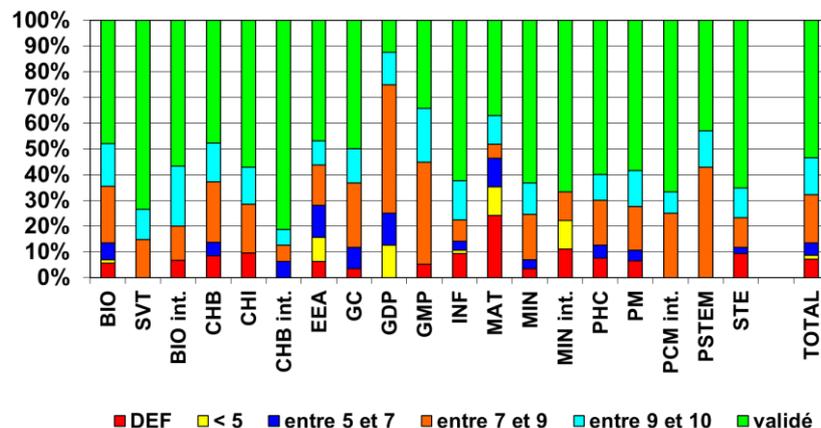
S3 : résultats globaux en pourcentages



S3 : résultats globaux en données brutes

L'analyse par parcours montre des taux de réussite allant – hors GDP, parcours à faible effectif dont le niveau est très faible cette année – de 34 à 74 % d'admis pour les parcours non sélectifs, et de 57 à 81 % pour les parcours sélectifs. Comme en L1, la prise en compte des étudiants ayant une note au semestre située entre 9 et 10 permet d'espérer une réussite globale aux alentours de 70 % des inscrits, comme les deux années précédentes.

Olivier Jacquin estime que trop d'étudiants de L2 n'ont pas un niveau suffisant. Il a observé que les résultats au CC, dans les UE de physique (qui des autres disciplines ?) étaient très inférieurs aux ET (4 points d'écart en moyenne par rapport aux CC), et estime qu'il faut soit durcir les CC, soit réduire leur impact via une modification des coefficients dans le cadre de la révision des MCC.



Analyse des résultats au S3 par parcours

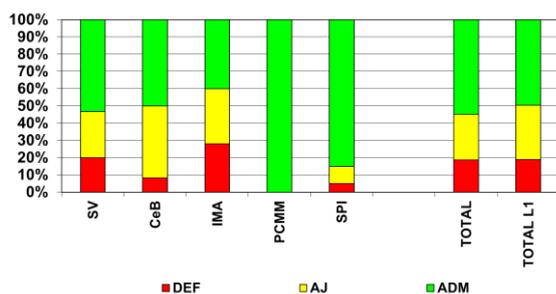
Comme souvent ces dernières années, la comparaison des résultats des parcours grenoblois et valentinois équivalents montre des taux de réussite meilleurs pour trois parcours valentinois, PHC, PMM et MIN (est-ce là le résultat d'un « écrémage » assez important en L1 ?), équivalent pour CHB et plus faible pour INF.

	CHB (Gre.)	CHB (Val.)	PHC (Gre.)	PHC (Val.)	PM (Gre.)	PMM (Val.)	INF (Gre.)	INF (Val.)	MIN (Gre.)	MIN (Val.)
Admis	47,7	44,3	60,0	72,2	58,5	66,7	62,4	25,0	63,2	77,8
Ajournés	43,9	52,5	32,5	27,8	30,5	16,7	28,2	66,7	33,3	16,7
Défaillants	8,3	3,3	7,5	-	6,5	16,7	9,4	8,3	3,5	5,6

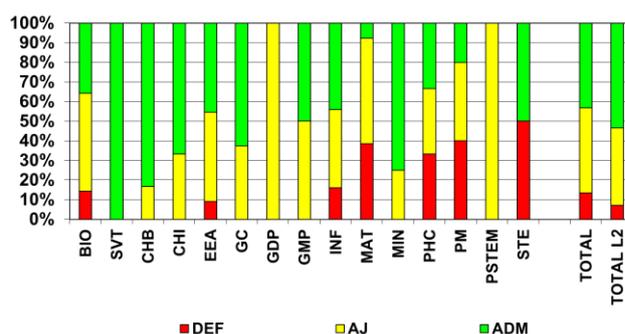
### Examens du 1<sup>er</sup> semestre et commission d'admission

La suppression d'un BVA centralisé conjuguée avec la mise en place de commissions d'admission au niveau des composantes crée un risque de perte de l'expérience acquise au cours des années, en particulier tout ce qui concerne le niveau des étudiants selon l'origine des étudiants. C'est pourquoi les résultats des étudiants admis en 2017 pour une inscription au DLST à la rentrée de septembre ont été regardés de près.

Les résultats au S1 sont à peu près équivalents selon les procédures de candidature, et légèrement supérieurs à ceux observés pour toute la L1. Par contre, au S3, le taux de réussite est inférieur à celui de toute la L2, et l'on note de fortes différences selon les groupes, les étudiants recrutés via PEF ne validant leur semestre que dans 29 % des cas (contre 47 % pour ceux passés par eCandidat, et 57 % pour les ex-PACES). Il faudra, au moins pour certains parcours, veiller à être plus exigeant quant aux critères d'admission des étudiants qui candidatent via PEF.



Résultats au S1 des étudiants admis par la commission d'admission de la LST



Résultats au S3 des étudiants admis par la commission d'admission de la LST

N.B. : les résultats détaillés ont été envoyés aux responsables de parcours, qui leur permettront d'avoir une analyse qualitative, par pays, voire par établissement d'origine.

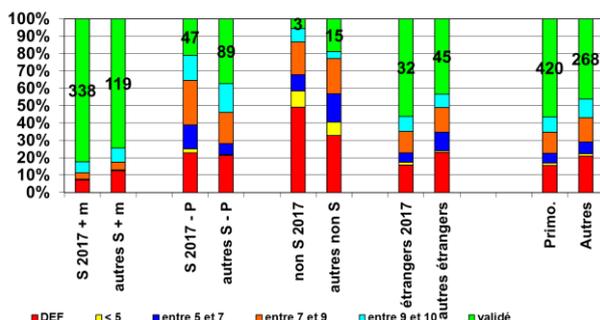
### Examens du 1<sup>er</sup> semestre et origine des étudiants

Dans la perspective de l'examen des candidatures passant par Parcoursup, et en complément du travail d'analyse sur 3 ans de la réussite à la L1 réalisé précédemment, une analyse des résultats au S1 a été effectuée en fonction de la formation d'origine des étudiants, primo-inscrits ou réorientés

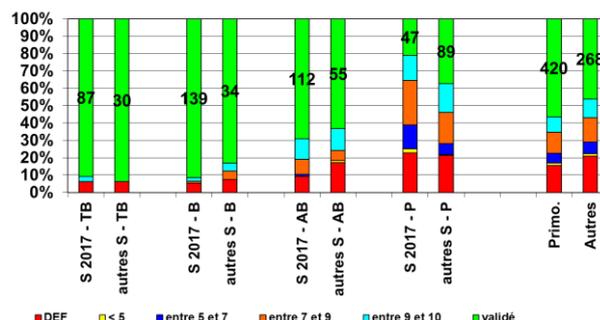
+ redoublants, ainsi que, pour les bacheliers S sans mention, en fonction de leur note au baccalauréat (exploitation des informations recueillies lors des entretiens d'inscription).

En ce qui concerne les primo-inscrits, sans surprise, les bacheliers autres que S ne valident leur S1 que dans moins de 6 % des cas (3 admis sur un total de 53), près de la moitié étant défaillants au semestre. A l'opposé, plus de 80 % des bacheliers S avec mention valident le semestre, le taux baissant à peine plus de 20 % pour les bacheliers S sans mention. Une analyse plus fine montre qu'environ 70 % des bacheliers S avec mention AB valident le S1, et que les 3 bacheliers non S qui ont validé le S1 sont un bachelier STI2D, un bachelier STL et (il n'apparaît pas dans les graphiques) un étudiant titulaire du DAEU B (préparé à l'UGA, au sein du DLST).

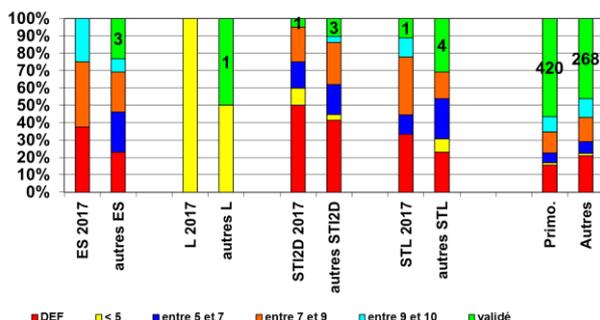
L'analyse des résultats des étudiants autres que primo-inscrits, c.à.d. les redoublants et les réorientés, montre des résultats contrastés selon les profils : des résultats moins bons pour les bacheliers S avec mention (surtout pour les mentions B et AB), sachant que dans cette cohorte, vu les taux de réussite des primo-inscrits, il s'agit très majoritairement de réorientés ; 16 % d'admis en plus pour les bacheliers S sans mention ; un quasi quadruplement du taux de réussite pour les bacheliers autres que S, mais l'analyse des chiffres montre que cette amélioration de la situation n'est significative que pour les bacheliers STL et, dans une moindre mesure, ES (à notre grande surprise, le taux de réussite des bacheliers STI2D autres que primo-inscrits n'est que de 10 %).



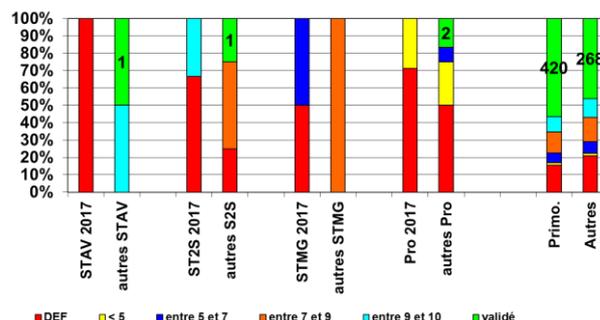
Résultats au S1 selon l'origine (bac S avec mention, bac S sans mention, bac autre que S, étudiants étrangers) et l'année du bac (2017 ou autres)



Résultats au S1 des bacheliers S selon la mention et l'année du bac (2017 ou autres)



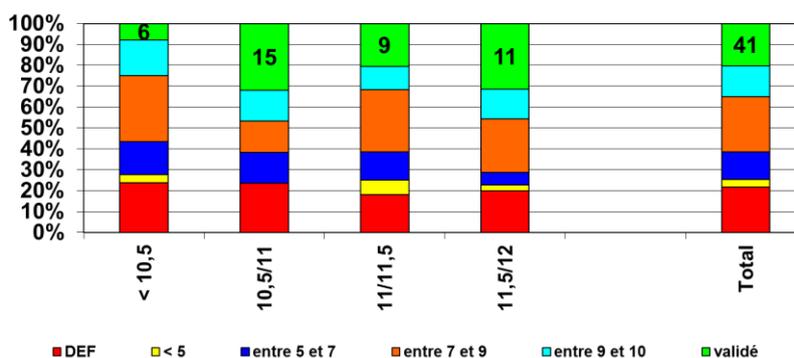
Résultats au S1 des bacheliers ES, L, STI2D et STL selon l'année du bac (2017 ou autres)



Résultats au S1 des bacheliers STAV, ST2S, STMG et professionnels selon l'année du bac (2017 ou autres)

**N.B.:** les chiffres dans les figures indiquent le nombre d'étudiants admis pour la catégorie concernée.

Les informations disponibles dans APOGEE ne permettent pas d'accéder aux notes de baccalauréat. Pourtant, il nous a semblé intéressant de voir s'il y avait un seuil à partir duquel la réussite des bacheliers S sans mention était plus importante. Lors des inscriptions des bacheliers de l'année, un entretien avec un enseignant permet, entre autres, de recueillir diverses informations, en particulier les résultats au baccalauréat. Nous avons donc pu exploiter ces données, et, malgré des variations parfois surprenantes, on constate toute de même que les étudiants qui ont obtenu moins de 10,5 au bac S ont des taux de réussite voisins de ceux des bacheliers autres que S. La situation est un peu moins préoccupante au-dessus de ce seuil.



#### Résultats au S1 des bacheliers S sans mention de 2017 en fonction de la note au bac

Ces analyses vont nous permettre d'affiner notre positionnement vis-à-vis des candidats issus de filières autres que S, et aussi des élèves de terminale S en difficultés avec les matières scientifiques (à qui répondre « Oui Si » ? comment classer les candidatures ?). En ce qui concerne les élèves de série S, il a été suggéré de refaire l'étude concernant les bacheliers sans mention en se focalisant cette fois sur les seules notes de mathématiques (ou mathématiques et physique-chimie), car on sait qu'une note de bac peut être améliorée grâce à des bons résultats dans les matières qui n'ont que peu de liens avec les formations en Sciences & Technologies !

#### 4. Questions diverses

##### ○ Appel à projets d'investissement

L'appel à projets a été lancé la semaine passée. Il a été précisé que le DLST avait inscrit 90 k€ à son budget 2018 pour des investissements, et que les projets (accompagnés des devis) devaient nous parvenir d'ici la fin mars. Les demandes seront étudiées par le bureau du DLST et le conseil pédagogique de la LST, et la liste des projets retenus sera validée par le conseil du DLST du 9 avril.

##### ○ RDE/MCC

La DEVE nous demande de faire remonter Règlement des études (RDE) et Modalités du Contrôle des Connaissances (MCC) pour le 2 mai au plus tard. Pour les MCC, des tableaux rappelant la situation actuelle vont être envoyés à tous les responsables d'UE avec demande de nous faire remonter les éventuelles modifications souhaitées. Pour les RDE, nous allons devoir une nouvelle fois changer de format (nouveautés demandées par la DEVE), et les responsables de parcours seront sollicités pour savoir s'ils souhaitent modifier quelque chose.

##### ○ Prochains conseils : 9 avril (si ordre du jour suffisant) ; 14 mai